

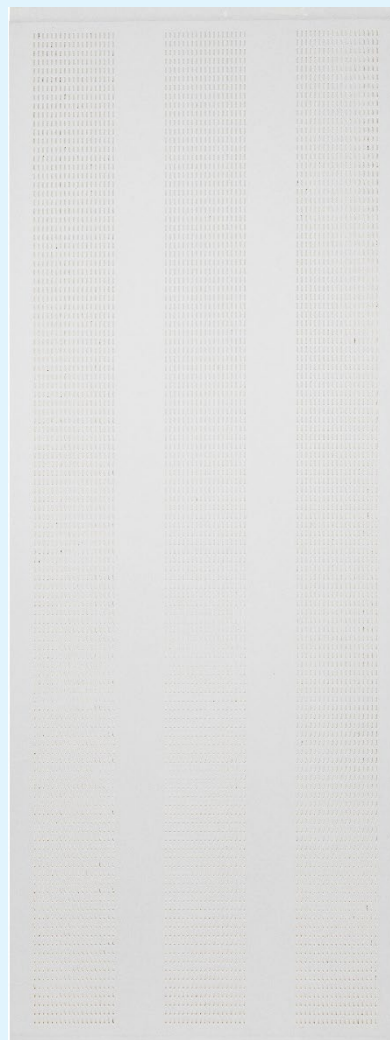


Fiche Technique Produit

2026-07

PLAQUE KNAUF DELTA 4 TANGENT T3 L1

Build on us.



DESCRIPTION DU PRODUIT

Plaque de plâtre à 4 bords amincis, conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations micro-oblongues réparties sur la surface de la plaque excepté sur les bords amincis. Elle comporte au dos un voile de verre non tissé pour assurer l'absorption acoustique et protéger de la poussière.

DOMAINE D'EMPLOI

La plaque KNAUF Delta 4 Tangent T3 L1 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels ;
- Établissements recevant du public ;

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190:2014
- DoP : 4091_KNAUF-DELTA-4-T3-L1
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Réaction au feu : RE 901-0488-80/CL
- Absorption acoustique : RE DANOlabs 112.17 ; RE Danak 100/1172
- Mise en œuvre selon :
 - DTU 25.41

PLAQUE KNAUF DELTA 4 TANGENT T3 L1

Fiche Technique Produit

KNAUF

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type de bords	-	4 bords amincis	-
Longueur	mm	2400	NF EN 14190
Largeur	mm	900	
Épaisseur	mm	12,5	
Masse surfacique	kg/m²	8,8	
Diamètre des perforations	mm	4x14	
Entraxe des perforations	mm	20x10	
Entraxe maxi des ossatures	mm	600	-
Type de perforations	-	Micro-oblongues	
Taux de perforation	%	15,80	
Réaction au feu	Euroclasse	A2-s1, d0	

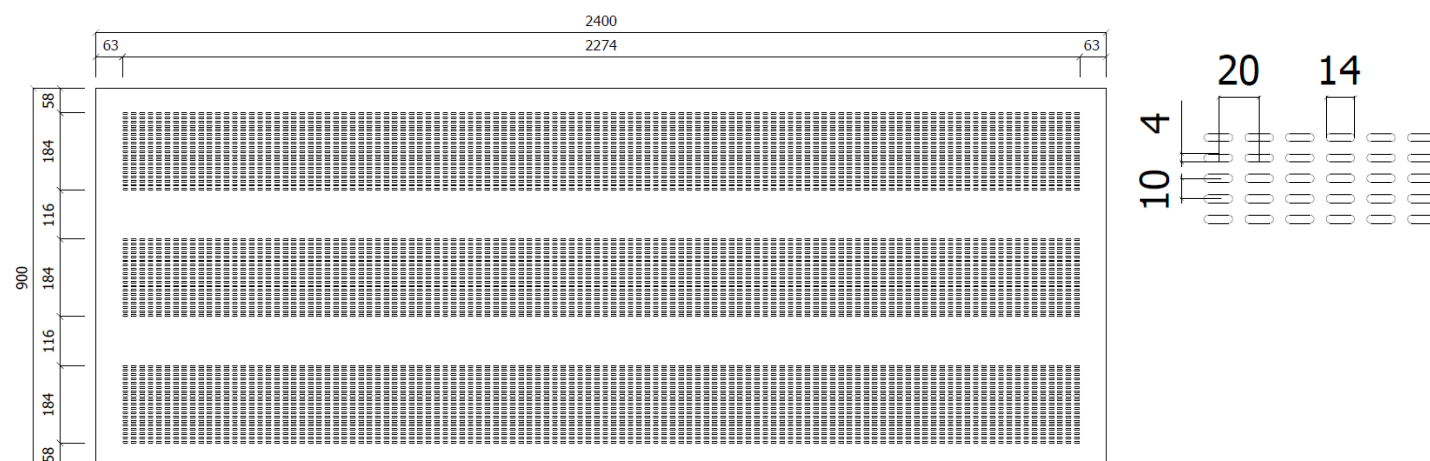
PERFORMANCES ACOUSTIQUE

α_s Fréquences (Hz)							
Plénum 63 mm	125	250	500	1000	2000	4000	α_w
LM 50 ⁽¹⁾	0,35	0,60	0,70	0,70	0,65	0,65	0,70
Plénum 200 mm							
Sans LM ⁽²⁾	0,35	0,60	0,75	0,65	0,60	0,60	0,65

⁽¹⁾ RE DANOlabor 112.17

⁽²⁾ RE Danak 100/1172

POSITION DES PERFORATIONS



KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.